

Palestine. Un avenir à reconstruire

Introduction

Hamit Bozarslan, Anne-Lorraine Bujon et Joël Hubrecht

L'écroulement de Gaza n'a pas été vu. « *Les gens de Gaza n'étaient pas visibles aux yeux du monde mais un brouillard en train de se dissiper* », a écrit le poète Hesham Abu Asaker¹. Comme cette fumée qui, juste après la déflagration du bombardement, s'élève au ciel. « *Nous sommes le brouillard qui se dissipe autour des maisons et à l'entour des arbres, sur le littoral* » poursuivait Abu Asaker. Ces soixante et onze mille vies annihilées, ces familles entières décimées, disparues à jamais, avons-nous véritablement considéré qu'elles avaient existé ?

L'extermination des Gazaouis n'a pas été vue au sens que Véronique Nahoum-Grappe donne à la perception empêchée d'un événement qui a été refoulé et escamoté par, d'un côté, nos discordances et le traumatisme du 7-October, et, d'un autre, par sa surmédiation, par son instrumentalisation politique et par le flot de polémiques enfiévrées qu'elles ont généré². La destruction de Gaza n'a pas été vue « *bien en face* », comme Stéphane Audoin-Rouzeau le disait du génocide des Tutsi au Rwanda³, malgré l'accumulation des témoignages et des rapports de sources diverses, issus de l'Organisation des Nations unies (de Francesca Albanese, la rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme dans les territoires

1 - Voir Yassin Adnan (sous la dir. de), *Gaza. Y a-t-il une vie avant la mort ? Anthologie de la poésie gazaouie d'aujourd'hui*, textes traduits de l'arabe (Palestine) par Abdellatif Laâbi, Points, 2025.

2 - Sur le premier aspect, voir Véronique Nahoum-Grappe, « Porter haut et fort la dénonciation des crimes commis à Gaza » [en ligne], *Esprit*, juillet 2025. Sur le second, voir Denis Sieffert, *La mauvaise cause. Les intellectuels et la propagande israélienne en France*, Montréal, Lux, 2026.

3 - Voir Stéphane Audoin-Rouzeau, *Une initiation. Rwanda (1994-2016)*, Paris, Seuil, 2017.

palestiniens occupés depuis 1967 et de la Commission Pillay, du nom de la présidente de la Commission internationale indépendante chargée d'enquêter dans le Territoire palestinien occupé), d'organisations non gouvernementales internationales (dont Human Right Watch et Amnesty International) et d'organisations civiles nationales (en particulier les associations palestiniennes Al Haq et CPDH, ainsi que l'association israélienne B'Tselem).

Ces rapports, mis en perspective et synthétisés par Jérôme Heurtaux dans *Le droit international est-il mort à Gaza?* (Riveneuve, 2025), documentent et établissent la nature génocidaire⁴ du projet de l'extrême droite israélienne actuellement au pouvoir. Celle-ci poursuit implacablement ses funestes desseins en renforçant et en accélérant la colonisation de la Cisjordanie et le nettoyage ethnique de Jérusalem-Est, alors que le cessez-le-feu décrété à Gaza reste très théorique avec plus de huit cents morts tués par l'armée israélienne depuis son entrée en vigueur, une population gazaouie toujours soumise à l'insécurité alimentaire aiguë et aux infections, survivant sous des tentes ou au milieu des ruines. Le retrait militaire israélien et le désarmement du Hamas stagnent, rendant de plus en plus probable la reprise à grande échelle des hostilités.

Le droit international est piétiné et le dialogue pour une solution politique du conflit est au point mort. C'est-à-dire, au point où la mort de l'autre est présentée comme la seule solution. Le pouvoir israélien est devenu un pouvoir de guerre. La Palestine se meurt, réduite en lambeaux à trois entités distinctes où, bien qu'avec une population aussi nombreuse que la population israélienne, les Palestiniens ne contrôlent désormais plus que 9 % de la Palestine historique⁵. Et, sans nullement excuser la responsabilité du Hezbollah, le Liban se meurt lui aussi. Cette « *course vers l'abîme*⁶ », pour reprendre les mots d'Omer Bartov, dans laquelle la

4 - Cette dimension génocidaire est, selon nous, attestée dans les faits et devrait finir par s'imposer en droit, mais elle peut être sur le plan juridique débattue avec ceux qui y voient la commission d'une « extermination » et d'une « persécution » en tant que crimes contre l'humanité. C'est à ce jour cette qualification, et non celle de génocide, qui a été retenue par le Bureau du procureur de la Cour pénale internationale à l'encontre de Benyamin Netanyahu et de l'ancien ministre de la Défense Yoav Gallant. La qualification de crime de génocide est en cours d'examen devant la Cour internationale de justice pour déterminer si l'État d'Israël a violé ses obligations au titre de la Convention sur le crime de génocide de 1948.

5 - Voir Jean-Pierre Filiu, « La solution à quatre États de Benyamin Netanyahu » [en ligne], *Le Monde*, 1^{er} février 2026.

6 - Voir Omer Bartov, *Israël. Une course vers l'abîme*, trad. Lise Vermont, Paris, Seuil, 2026.

coalition conduite par Netanyahu ainsi que le Hamas, le Hezbollah, le régime iranien et l'administration Trump entraînent la région et le monde, ne pourra prendre fin qu'en sortant du logiciel théologico-politique que partagent tous ces « *faiseurs de guerre* ».

C'est cette sortie, difficile mais toujours possible, que ce dossier voudrait éclairer, sans irénisme ni naïveté, comme une nécessité et une urgence, malgré la dégradation cauchemardesque de la situation ou, justement, à cause d'elle. Dans l'appel à une reconnaissance mutuelle qui a toujours été historiquement défendue par la revue *Esprit*, Jean-Marie Domenach rappelait, en ouverture du numéro de 1974 sur « Israël et les Palestiniens » : « *Israël ne doit pas être écrasé, mais Israël ne se sauvera pas en écrasant les autres*⁷. » La recherche du dialogue et le refus des propagandes restent, cinquante ans plus tard, plus que jamais indispensables. Mais, après des décennies d'échec et de guerre, à quoi pouvons-nous nous raccrocher ?

Si, d'un côté, la Palestine met à nu les contradictions de l'ordre juridique international quand il doit s'appliquer aux grandes puissances et à leurs alliés, de l'autre, les affaires ouvertes devant la Cour internationale de justice et devant la Cour pénale internationale, au prix d'une répression et de pressions sans égales des Américains sur cette dernière, poussent ses États membres à plus de clarté et d'initiatives. Surtout, comme le souligne Johann Soufi, « *si les juridictions internationales ne disposent pas de moyens coercitifs, la situation en Palestine a démontré qu'elles pouvaient s'appuyer sur des relais solides, ancrés dans les sociétés civiles, les milieux universitaires, les barreaux, les syndicats*⁸ ».

Alors que les diplomates semblent perdre la main pour trouver une solution politique au conflit et que le Conseil de sécurité de l'ONU a, faute d'alternatives crédibles, apporté son soutien à un plan de paix américain inconsistant et ne prévoyant pas la présence d'une mission onusienne de maintien de la paix, une coalition de quatre-vingts organisations émanant des sociétés civiles palestinienne et israélienne, réunies sous la dénomination « *It's time* », organise le 12 juin 2026 à Paris, avec

7 - Jean-Marie Domenach, « La reconnaissance mutuelle », *Esprit*, janvier 1974, p. 2.

8 - Voir Johann Soufi, « Les poursuites pénales engagées devant les juridictions nationales et internationales pour les crimes commis en Palestine. Faillies, défis et perspectives d'un système en mutation », dans Julian Fernandez, Olivier de Frouville et Didier Rebut (sous la dir. de), *Une justice pénale internationale résiliente face à l'adversité*, Paris, Éditions A. Pedone, 2026, p. 197-214.

l'appui des autorités françaises, une conférence internationale consacrée à la « solution à deux États », dans le sillage de l'« Appel de Paris pour la solution à deux États, la paix et la sécurité régionale » promulgué le 13 juin 2025⁹. Un appel qui apparaît, un an après, toujours non honoré par les États auxquels les signataires – cinq cents participants Palestiniens et Israéliens – s'adressaient. « *Nos histoires sont remplies de souffrances, écrivaient-ils, mais notre avenir reste à écrire.* »

**Cet avenir hors
de la guerre passe
par une série
de réappropriations
et une volonté
de rassemblement.**

Cet avenir hors de la guerre et post-génocide passe par une série de réappropriations et une volonté de rassemblement. Réappropriation d'un passé d'abord, au travers de la construction d'un récit historique qui se fonde sur des archives en partie détruites ou disséminées à travers le monde. De cette mémoire du déracinement, de l'éparpillement diasporique, de la destruction (qui partage des traits fondamentaux avec une partie de la culture et de l'identité juive), Jihane Sfeir retrace l'histoire et les fondements depuis le démantèlement de l'Empire ottoman et la Grande Révolte arabe de 1936-1939. Le rassemblement des voix des survivants de Gaza ensuite, qui doivent trouver les espaces et formes appropriés pour que leurs témoignages puissent nous faire prendre conscience de ce qui a été saccagé et perdu, mais aussi de leur force morale qui subsiste et nous fait signe. Le dispositif imaginé par l'artiste palestinien Adel Al Taweel dans *Qui vit encore* de Nicolas Wadimoff en donne un exemple inoubliable.

Les voix juives dissidentes qui dénoncent la dérive criminelle du pouvoir en place et lui opposent un esprit d'ouverture et de coopération sont aussi les bâtisseuses courageuses d'une paix future. Ce sont celles de militants, d'universitaires, de citoyens comme le spécialiste de l'islam Maxime Rodinson, ou le cofondateur du Forum international pour la paix, Ofer Bronchtein. Dans ce dossier, c'est celle de la juriste Sharon Weill qui a scrupuleusement documenté la politique de colonisation de l'État hébreu. C'est aussi celle du militant israélien Itamar Avneri qui, aux côtés de sa collègue palestinienne Amal Ghawi, nous raconte la fondation en 2015 du mouvement des citoyens juifs et palestiniens d'Israël

9 - Voir le Forum de Paris sur la paix, « L'Appel de Paris pour la solution à deux États » [en ligne], 13 juin 2025.

« Standing Together », très actif dans les rues, les universités et sur les réseaux sociaux, et qui, fort de plusieurs milliers de membres, s'attache à construire des initiatives de terrain autour de problématiques communes. Malgré les voix que la guerre ou le désespoir font taire, malgré la disparition de figures emblématiques, comme la regrettée Leila Shahid¹⁰, il y a toutes ces voix courageuses qui ne se contentent pas de vœux pieux pour combattre le fanatisme et lui opposer une alternative crédible, alors que les conditions concrètes d'existence d'un État palestinien paraissent plus irréalisables que jamais.

« Cela requiert un véritable travail de réflexion critique et d'introspection collective, conduisant à la conceptualisation d'un avenir différent, fondamentalement nouveau, et conscient des réalités du moment présent. Aussi bien concernant les conséquences du génocide à Gaza que l'échec politique du mouvement national palestinien », constate Alaa Tartir, qui suggère quelques pistes à suivre pour cette nécessaire réinvention du projet palestinien. Hamit Bozarslan pense à son tour de possibles ressources à partir desquelles un imaginaire politique neuf pourra échafauder un autre Israël-Palestine.

Bâtir, face à la logique de destruction qui s'étend et ravage l'ensemble de la région, de Beyrouth à Téhéran, objet de l'échange avec Farhad Khosrokhavar, Brigitte Curmi et Joseph Bahout, qui clôt ce dossier ; bâtir, contre la politique de la ruine que mène le gouvernement de Netanyahu ; bâtir, face à la paix entrepreneuriale de Trump qui substitue à la reconstruction sociale et politique un projet immobilier coté en Bourse. En un mot : bâtir un avenir désirable. L'écrivaine et poétesse Kawthar Abu Hani a écrit : *« Mon père est né sous une tente en 1950, et il est mort sous une tente en 2024¹¹. »* Qu'en sera-t-il de ses enfants et de ses petits-enfants ? Où vivront-ils ?

10 - À qui Farouk Mardam-Bey rend hommage dans un texte publié sur le site de la revue *Esprit*.

11 - Voir Yassin Adnan (sous la dir. de), *Gaza. Y a-t-il une vie avant la mort ?*, op. cit.